



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE SAINT-PIERRE

AVIS MODIFICATIF D'ENQUÊTE PUBLIQUE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-PIERRE

Par arrêté de Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-PIERRE n°424/URB du 27 Octobre 2023, fut mise à enquête publique entre le 20 Novembre 2023 (08h00) et le 11 Janvier 2024 (16h00) la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de SAINT-PIERRE.

Un avis d'enquête publique a été publié dans le Journal de l'île de la Réunion le 03 novembre 2023 et dans le Quotidien de la Réunion les 4 et 7 novembre 2023.

Suite au désistement de Madame Claire BAILLIF, membre titulaire de la Commission d'enquête publique le 03 novembre 2023, cette dernière a été remplacée par Monsieur Bertrand HUBY, jusque là membre suppléant.

La nouvelle composition de la Commission d'enquête publique est donc : Madame Marie Claude MAYANDY (Présidente), Monsieur Bertrand HUBY et Monsieur Marc VANNEREAU.

Par arrêté de Monsieur le Maire de la Commune de SAINT-PIERRE n°425/URB du 10 novembre 2023, l'arrêté n°424/URB du 27 Octobre 2023 susvisé a été modifié en conséquence et sur ce point exclusivement.

Cette modification de la composition de la Commission d'enquête publique est donc portée à la connaissance du Public par le présent avis qui fait corps pour tout le reste et sans changement avec celui déjà publié.

Le présent avis sera affiché à la Mairie de SAINT-PIERRE: **Rue Méziaire Guignard 97410 SAINT-PIERRE**, dans toutes les Mairies Annexes et Centres Administratifs de la Commune ainsi qu'à la Direction Urbanisme et Application du Droit des Sols (58 bis rue Victor le Vigoureux 97 410 SAINT-PIERRE) et inséré sur les sites internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4955>

<https://www.saintpierre.re>

Saint-Pierre, le 10 NOV. 2023



Le Maire et par Délégation

Le 3^{ème} Adjoint

Mohammad OMARJEE